

Les Féminicides ne sont pas une fatalité !

Écrit par NPA

Mercredi, 31 Juillet 2019 16:00 - Mis à jour Samedi, 07 Septembre 2019 09:47

Jeudi 25 juillet, à Vénissieux, un homme a tué sa femme en l'écrasant contre un mur avec sa voiture, sur le parking du travail de la victime. Il était poursuivi pour violences conjugales, devait passer au Tribunal en octobre et était placé sous contrôle judiciaire en attendant ! Il est maintenant en prison pour « meurtre sur conjoint ».

A Lyon, le nouveau Collectif unitaire pour les droits des femmes prépare une action contre les féminicides lundi 9 septembre à 18h30 place de la Comédie à Lyon 1er (métro Hôtel de Ville).

Le point de vue du NPA, paru dans l'hebdo l'Anticapitaliste le 18 juillet 2019 (les chiffres ont été mis à jour...) :

81 femmes ont été assassinées par leur conjoint ou ex, depuis le début de l'année en France ! On compte déjà plus de trois cents féminicides depuis le début du quinquennat de Macron. Le constat est accablant. Dans la majorité des situations, les femmes avaient alerté et n'ont pas été écoutées.

Depuis quelques années, dans un contexte de capitalisme néo libéral féroce, une nouvelle génération de féministes s'est levée dans plusieurs pays du monde contre les féminicides en particuliers et contre les violences plus globalement.

Les féministes des années 1970 avaient mené des batailles pour que les violences soient reconnues et poursuivies (le qualificatif de viol conjugal est entré dans la loi en avril 2006). Elles sont les premières témoins des ravages des politiques d'austérité. Elles voient les structures d'aide aux femmes qu'elles avaient construites, menacées, comme ce fut le cas pour l'AVFT et bien d'autres.

Aujourd'hui de nouveaux outils sont apparus avec les nouvelles générations, des militantes diffusent les informations sur les noms des victimes, des assassins, les circonstances de chaque féminicide afin de leur redonner toute leur dimension humaine et politique, pour rompre avec leur invisibilisation.

Ceci rend plus aigu et plus insupportable l'écart entre les discours et la réalité de la politique du gouvernement : beaucoup de com' et pas de moyens.

Les Féminicides ne sont pas une fatalité !

Écrit par NPA

Mercredi, 31 Juillet 2019 16:00 - Mis à jour Samedi, 07 Septembre 2019 09:47

La « grande cause du quinquennat » de Macron, une politique d'esbroufe et peu de moyens !

C'est pourquoi depuis un mois les associations féministes montent au créneau, se regroupent pour dénoncer l'inaction du gouvernement, d'abord les Femen, puis #On arrête toutes# au Panthéon, le Collectif des familles à République, la Fondation des Femmes, Nous Toutes, etc.

Le gouvernement, qui avait déclaré les violences faites aux femmes « grande cause du quinquennat », n'a pas d'autre choix que d'essayer de noyer le poisson. C'est pourquoi il se saisit de la proposition du « Grenelle sur les violences conjugales ». En devant des négociations « à froid », en essayant de diviser, il espère s'en sortir à moindre frais. Les associations féministes ne doivent pas tomber dans le piège, mais privilégier l'unité d'action pour développer un mouvement féministe fort, capable d'imposer une politique ambitieuse avec les moyens nécessaires pour lutter contre les violences.

Les associations féministes de terrain et les femmes mobilisées ont des idées précises issues de leur expérience. Il faut rediscuter d'une loi cadre contre les violences comme en Espagne. Un projet a déjà été travaillé et rendu public, en 2007 et en 2013 à l'initiative des associations féministes du CNDF. Il faut que cette proposition soit rediscutée par le mouvement féministe dans un processus de débat démocratique.

Un mouvement féministe massif et unitaire en France : une nécessité impérieuse !

Mais tout de suite il faut un milliard d'euros minimum comme en Espagne. Ce chiffre est à comparer au coût social des violences faites aux femmes estimé à 3, 6 milliards d'euros, en 2012 par une commission d'experts à la demande du Ministère des Droits des Femmes. Il faut aussi exiger du gouvernement des mesures immédiates : des mises sous protections effectives dès la première alerte ; simplification des démarches pour porter plainte, pour quitter le domicile familial, accès facilité aux services de santé spécialisés ; des personnels spécialisés et formés en nombre suffisant dans tous les services concernés (police, justice, santé, éducation...) ; il faut que la loi soit appliquée, l'agresseur éloigné ou mis en détention pour protéger la victime ; il faut plus de places d'hébergement sécurisés pour les femmes et leurs enfants ; des dispositifs pour que les femmes conservent leur emploi ou puissent en retrouver un rapidement ; un accès au droit d'asile immédiat pour les femmes étrangères soumises à des violences sexistes et sexuelles ; plus de moyens aux associations féministes qui assurent des missions de service public ; une grande campagne d'information et d'éducation sur les féminicides, les violences sexistes et

Les Féminicides ne sont pas une fatalité !

Écrit par NPA

Mercredi, 31 Juillet 2019 16:00 - Mis à jour Samedi, 07 Septembre 2019 09:47

sexuelles faites aux femmes.

Pour le mouvement féministe, l'enjeu est de taille. Pour que la donne change, il faut imposer une politique ambitieuse et des moyens puissants.

Pour cela il faut retrouver un rapport de force conséquent, reconstituer l'unité la plus large autour d'actions ; mobiliser les femmes partout dans tous les lieux ; appeler à la constitution de groupes ou de collectifs, favoriser leur coordination, préparer un 25 novembre 2019 massif et unitaire !